

Vestiges du XVII^e s. en bord d'étang à la Grange des Merveilles, Rochefort-du-Gard

INTRODUCTION

Le tracé du TGV Méditerranée franchit les dépressions fermées de Rochefort-du-Gard et de Pujaut (anciens étangs aujourd'hui asséchés) et la pertinence de fouilles dans des terrains supposés inondés (donc inoccupés) s'est posée. Les prospections mécaniques réalisées par H. Petitot (Petitot *et al.* 1995) ont mis au jour deux foyers contenant quelques tessons de céramique modelée d'âge indéterminé. Une étude géophysique effectuée par G. Ducomet (Monnet *et al.* 1996) révéla de nombreuses anomalies magnétiques. Finalement des vestiges épipaléolithiques, néolithiques et modernes furent repérés et fouillés.

1. ÉLÉMENTS GÉOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIQUES

Le paysage complexe se caractérise par des massifs calcaires dominant des dépressions creusées dans des dépôts pliocènes (Arthuis *et al.* 1996). Le site occupe une place stratégique à l'intérieur de l'ancien étang de Rochefort-du-Gard. Il est situé sur l'amorce d'un cordon littoral formant une sorte de presqu'île aux époques de basses eaux de l'étang.

2. LES VESTIGES MODERNES ET LEUR ORGANISATION

La zone de fouille F2 (fig. 1) présente des structures variées dont principalement les fondations d'un bâtiment, des fosses et deux « foyers ». L'ensemble est contemporain et repose sur le cordon littoral de l'étang. Il faut signaler la difficulté de

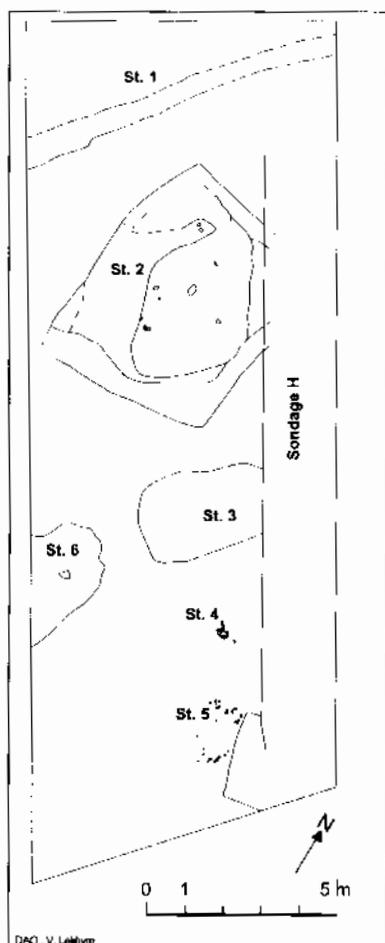


Fig. 1 : Secteur F2, détail des structures.

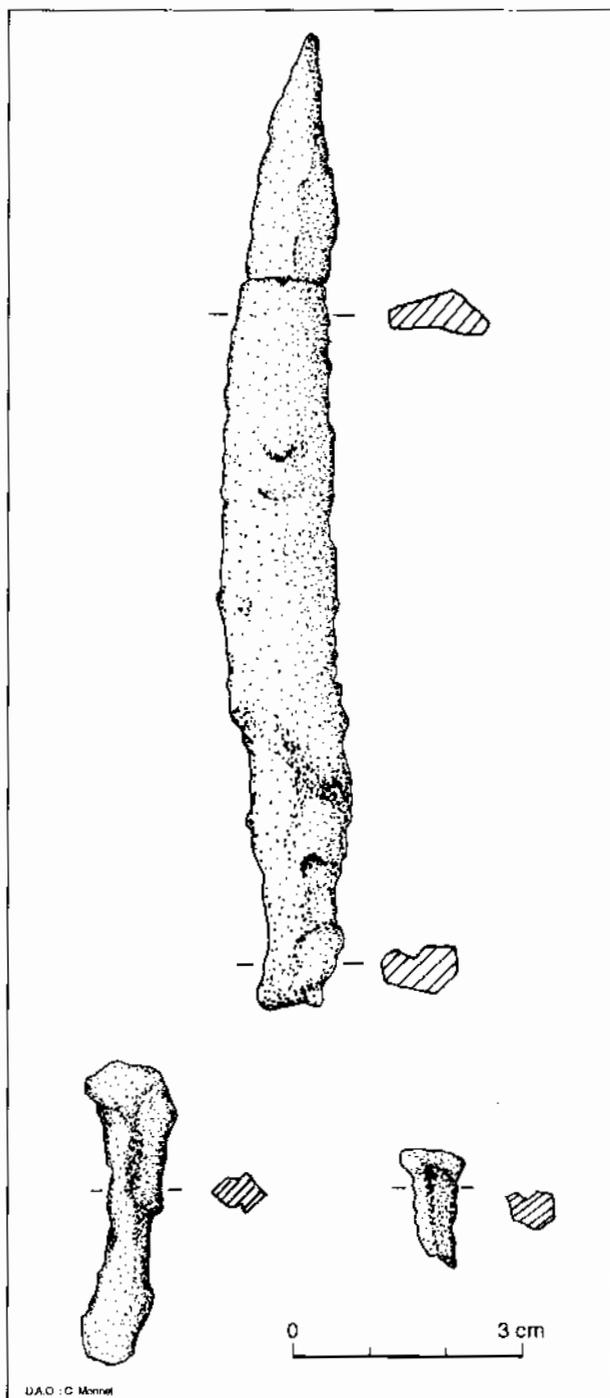


Fig. 2 : Mobilier métallique de la structure 2.

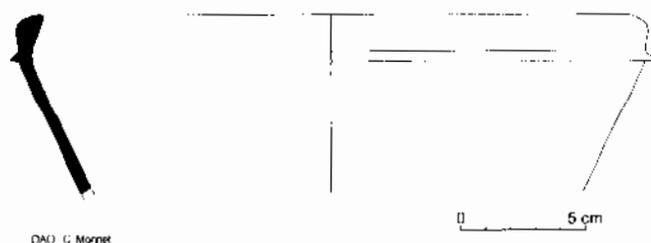


Fig. 3 : Jarre trouvée dans la structure 6.

fouille et de lecture de ce niveau archéologique situé à la limite des labours. L'érosion mécanique, en particulier sur les fondations du bâtiment, a entraîné la perte d'un certain nombre d'informations.

Structure 2

La structure 2 est un « ensemble clos » de forme rectangulaire d'environ 6,30 x 5 m. Elle englobe à sa base des blocs calcaires d'utilisation indéterminée et repose sur le gélifract calcaire du cordon. Le rare mobilier archéologique exhumé (fig. 2) se compose de deux clous à tête carrée d'environ 1 cm, d'un fragment de pointe de section carrée de 6 mm, enfin d'une lame appointée métallique d'une longueur de 13 cm, d'une largeur de 1,5 cm et d'une épaisseur de 0,3 cm.

Structure 3

Il s'agit d'une fosse creusée dans le cordon littoral, mesurant 4 x 2,30 m et profond de 0,50 m. Le remplissage est composé principalement de sable éolien, de rares blocs de quartzite ou de calcaire et d'un bloc de molasse. La structure présente une tache cendreuse de 50 cm de diamètre sur la bordure nord, sans charbon.

Structure 6

La structure 6 présente les mêmes caractéristiques que la précédente (nature et dimensions). Elle seule contient des vestiges archéologiques : il s'agit de fragments d'une jatte incomplète en céramique tournée et vernissée (fig. 3).

Pour les structures 3 et 6, il est à noter que les flancs de ces fosses sont assez abrupts. La présence de plusieurs fosses se présentant de la même façon et sans vestige archéologique, accentue le problème de la détermination de leur fonction.

Structures 4 et 5

Les structures 4 et 5 (fig. 4) sont constituées uniquement de galets et de plaquettes cryoclastiques calcaires (récupérés sur place), qui portent tous des traces de chauffe. Ces deux structures ne présentent pas de cuvette ou de dépression. La présence de cendre sans charbons ne permet pas de trancher entre des foyers ou des vidanges.

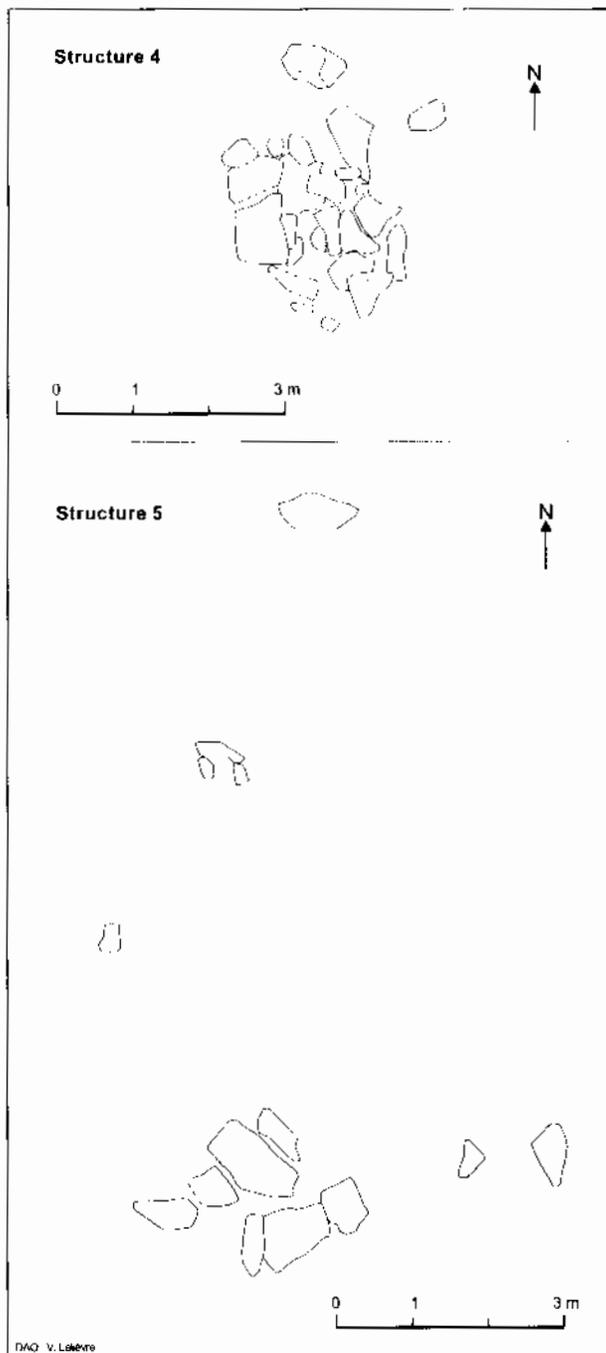


Fig. 4 : Relevé des structures 4 et 5.

3. HISTORIQUE

Le manque de terres fertiles et le pauvre apport de poissons fourni par l'étang entraîné de l'assèchement des étangs de Rochefort et de Pujaut. Dès le 8 janvier 1586, un accord fut passé entre les consuls et Hugues Pelletier pour la réalisation des travaux. Des difficultés techniques, financières et politiques, le décès de M. Pelletier retardèrent les travaux. Finalement,

M. De Montconis devient concessionnaire de cette entreprise en 1603, et plus heureux que ses devanciers, il terminera son travail en 1608 après de nombreux avatars. La mise en culture des terres favorisa l'implantation de bâtiments à vocation agricole.

4. CONCLUSION

On peut supposer que l'assèchement et la mise en culture

des terres favorisèrent l'implantation de fermes et de cabanes. La présence de cet ensemble pourrait trouver là une explication, comme l'attestent les rares vestiges archéologiques datés du XVII^e siècle. Il reste une interrogation quant à la fonction et le nombre de fosses à proximité du bâtiment, celles-ci ne s'expliquant pas dans le cadre de cultures de céréales ou de vignes, ni du pâturage des ovins pratiqués à cette époque.

BIBLIOGRAPHIE

Arthuis *et al.* 1996 : ARTHUIS (R.), AMBERT (P.), MAGNIN (F.). — *Les étangs de Pujaut et de Rochefort*. Document final de synthèse, TGV LN5 - Secteur III : Avignon-Montpellier. AFAN Coordination TGV/SRA Languedoc-Roussillon, Orange, mars 1996, 19 p.

Monnet *et al.* 1996 : MONNET (C.), LE MEUR (N.), RAUX (A.), BAZILE (F.), DI PIETRO (R.), GEORGON (C.). — *Rochefort du Gard, La Grange des Merveilles*. Document final de synthèse, TGV LN5 - Secteur III : Avignon-Montpellier. AFAN Coordination TGV/SRA Languedoc-Roussillon, Orange, mai 1996, 35 p., 2 t.

Petitot *et al.* 1995 : PETITOT (H.), RAUX (A.), BONNAUD (S.). — *Prospection pédestre*. Document final de synthèse, Lot 22, Roquemare-Les Angles. TGV LN5 - secteur III : Avignon-Montpellier. AFAN Coordination TGV/SRA Languedoc-Roussillon, Orange, avril 1995.

Pouzol 1995 : POUZOL (P.). — *Pujaut, village du Gard, au comté d'Avignon*. C. Lacour éd., 1995, 346 p. (Collection Colporteur).

Raymond 1994 : RAYMOND (P.). — *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*. C. Lacour éd., 1994, 263 p. (Collection Colporteur).